Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

SAS ou SCI à l'IS activité commerciale accessoire

Par MithLC

Bonjour,
Je souhaite créer une société pour acquérir un immeuble que j'envisage d'exploiter en location meublée longue durée et en location saisonnière. J'hésite entre une SCI à l'IS ou une SAS, à cause de l'aspect commercial de l'activité. En effet, il y a un local qui me permettrait d'installer une machine à laver et un sèche-linge payants, ainsi qu'un distributeur de boissons et de nourriture payant, qui seraient à usage exclusif des résidents et voyageurs de l'immeuble. Ces activités seraient accessoires. Selon vous, puis-je être en SCI à l'IS ?
Merci d'avance pour votre réponse.
Bien cordialement